



AESH : sous le vernis des annonces, encore et toujours de la précarité

Les mesures en trompe l'œil concernant l'accès au CDI au bout de trois ans, la création d'une indemnité de fonction ou la refonte de la grille indiciaire ne répondent pas à la grande précarité des personnels AESH et à l'absence d'attractivité de leur métier.

Les temps incomplets imposés, l'existence de contrats de travail de moins de 24 heures hebdomadaires maintiennent ces agents de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans des conditions de vie indignes, souvent sous le seuil de pauvreté. La récente refonte de la grille salariales ne résistera pas longtemps à l'inflation qui se maintient à un niveau élevé.

Pas de remise en question des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé)

Les conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail toujours aussi catastrophiques : emploi du temps éclaté et trop souvent modifié, affectations changeantes, remplacement au pied levé, augmentation du nombre d'élèves à accompagner avec des situations de handicap très variées et parfois complexes...

2 métiers en 1 : AED + AESH = ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative)

S'ajoute à cela depuis la rentrée, l'inquiétude de voir le métier des AESH fusionner avec celui des AED en un nouveau métier : celui des ARE. Cette fusion souhaitée par le ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales CGT Educ'action 64, FNEC FP FO 64, FSU 64, SUD Education 64/40, appellent les personnels à se réunir au sein des établissements, des écoles, des PIAL... et à participer aux rassemblements/pique-niques organisés à Pau et Bayonne, le mardi 3 octobre 2023, afin d'exiger :

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.

Rassemblements/pique-nique à partir de 12H

- à Bayonne, devant l'inspection ASH (CIO de Bayonne, 26 Chem. d'Arancette)
- à Pau, devant la DSDEN 64 (2, place d'Espagne)

**Ensemble, tous·tes mobilisé·es
pour la défense de nos métiers !**